



Déclaration liminaire au CNAS du 9 juillet 2020

Le CNAS se tient ce 9 juillet, le dernier ayant eu lieu il y a exactement un an. Un seul groupe de travail s'est tenu le 4 juin à notre demande depuis le mois de novembre 2019. Cela illustre la qualité du dialogue social avec le secrétariat général et la sous-direction des politiques sociales.

Depuis plus de 3 mois, les français font face à une crise sanitaire inédite qui a bouleversé les vies personnelles et professionnelles.

Elle a engendré :

- **des situations familiales difficiles souvent liées à l'exiguïté des logements,**
- **des violences conjugales**
- **des situations financières délicates suite à l'absence d'emploi, momentanée ou pérenne**
- **des difficultés pour les parents qui ont du faire l'école à la maison**

Si nous avons remporté une victoire sur le virus par un confinement de 2 mois difficile à vivre pour tous, nous n'avons cependant pas gagné la guerre, le virus est toujours en embuscade.

Dans cette crise, les personnels soignants ont tout donné, souvent au péril de leur vie, allant au front sans moyens matériels et humains, pour des salaires indignes de leur fonction, de leur responsabilité et de leur engagement.

Solidaires et la CGT tiennent à leur rendre un hommage particulier dans cette instance et à les assurer de leur entier soutien dans leur lutte légitime pour de meilleures conditions de travail et de rémunération.

L'hôpital public a démontré toute sa raison d'être, l'État se doit de lui donner les moyens matériels et humains nécessaires à sa pérennité et de rémunérer les personnels à leur juste valeur.

Dans le contexte particulier de la crise sanitaire, tous les agents de la Fonction publique de l'État, territoriaux et hospitaliers ont tenu leur rôle, ils ont fait fonctionner l'État et le service public. Les personnels des Finances en particulier ont démontré leur grande implication pour assurer les missions prioritaires dans le cadre du soutien à l'économie. Ils ont répondu présents lors des plans de continuité et de reprise d'activité.

Un constat s'impose : Alors que depuis de nombreuses années les 3 fonctions publiques sont stigmatisées, cassées et leurs agents mal considérés et maltraités, la crise a mis en exergue leur utilité et le besoin de services publics forts et présents sur l'ensemble du territoire.

La population leur a rendu hommage quotidiennement, les gouvernants ont reconnu leurs mérites et leur courage. Mais les paroles ne suffisent pas, il faut des actes !

Or pour remerciement, le jour de carence a été maintenu jusqu'au 14 avril y compris pour les soignants, et l'État vole aux agents des jours de congés ! Quant à la prime, elle est distribuée avec parcimonie, créant plus d'amertume que de satisfaction. Lamentable !

Le monde de demain ne sera pas comme le monde d'avant la pandémie : non, il sera pire, en particulier pour les services publics, pour les agents publics ! C'est bien le sens de la nomination de la nouvelle Ministre de la Fonction Publique.

Cette pandémie mondiale a des conséquences financières et économiques majeures dont les effets vont se faire sentir dans les mois à venir : faillites en cascades des entreprises, chômage, précarité, le pire est devant nous.

Les agent.e.s des Finances ne seront pas épargné.e.s, des conjoint.e.s, des enfants seront touché.e.s par le chômage et l'action sociale devra y faire face

C'est pourquoi l'Action sociale doit être plus que jamais présente pour améliorer les conditions de vie des agent.e.s et de leurs familles. Elle doit répondre aux besoins des agents, jouer son rôle de cohésion sociale et pour ce faire disposer d'un budget conséquent.

.../...

Le dialogue social :

Tout d'abord, l'Action Sociale, commence par un dialogue social de qualité. Cela nécessite : La tenue de groupes de travail sur tous les sujets, de la transparence de la part de l'Administration et de la confiance.

Solidaires et la CGT ont dénoncé lors du groupe de travail du 4 juin le rôle du Secrétariat Général en matière d'action sociale en particulier depuis le confinement :

Nous ne souhaitons pas à l'avenir devoir faire de telles observations. Nous comptons donc sur le SG pour adresser aux fédérations syndicales tous les documents, toutes les propositions de cahier des charges pour les appels d'offres, toutes les notes adressées aux délégués sur l'action sociale, toutes les notes afférentes aux diverses prestations, tous les rapports annuels des prestataires etc.

La précédente secrétaire générale s'était engagée à nous faire parvenir les documents 15 jours avant les réunions ! Nous demandons que cela soit effectif !

Nous souhaitons également des groupes de travail sur tous les sujets de l'action sociale dans lesquels on puisse vraiment discuter sans être mis devant le fait accompli. Nous rappelons que les groupes de travail ne sont pas des groupes d'information.

Sur le bilan de 2019 :

L'utilisation du budget pour 2019 n'est pas satisfaisante, elle est insuffisante et ne correspond pas aux besoins des agents dans tous les domaines :et pourtant vous parlez d'amélioration des prestations !

En matière de restauration puisqu'on déplore encore et toujours des fermetures de structures et une valeur faciale du titre restaurant figée à 6€.

Les inquiétudes perdurent sur la restauration collective hors AGRAF en particulier. Dans ce domaine, la transparence ne prévaut pas non plus, que ce soit envers les OS locales ou nationales.

Nous souhaitons qu'un véritable dialogue soit mis en place entre les organisations syndicales, les délégations et les directions locales pour rechercher toute solution avant d'envisager des fermetures.

Actuellement, les agents se trouvent toujours mis devant le fait accompli.

Pour nos fédérations, les délégations départementales d'action sociale doivent s'impliquer davantage, aider les associations de gestion dans leur recherche de prestataire et dans la rédaction des appels d'offre. Elles doivent communiquer sur la restauration collective auprès des agents.

En matière de logements puisque le Secrétariat général a repris à ALPAF 3M d'€ sur sa subvention alors que les besoins en logements pour les agents sont réels, 1361 demandes ont été déposées en 2019 pour seulement 771 attributions.

En matière de vacances loisirs où les agent.e.s doivent toujours dépenser plus avec des salaires gelés depuis 2010, où les offres de séjours diminuent faute d'une subvention suffisante à EPAF ;celle-ci diminue d'année en année alors que les frais augmentent, entraînant des augmentations de tarifs préjudiciables aux agents dont certains délaissent par la force des choses les prestations d'EPAF.

En matière d'investissements, que ce soit pour la restauration ou pour les établissements mis à disposition d'EPAF : ils sont nettement insuffisants pour faire face à l'entretien des locaux et des matériels.

En matière de garde d'enfants, si une vingtaine de berceaux supplémentaires ont été réservés en 2019, le nombre total de berceaux est insuffisant pour faire face à la demande. Comment sont utilisés les CEJ dont les retours devraient au minimum être utilisés pour de nouvelles réservations ?

Quant à la situation dans les DOM et les COM, elle est très préoccupante et mérite qu'on s'y intéresse fortement or elle n'est même pas évoquée dans ce bilan.

Enfin qu'avez vous fait des retraité.e.s ? Aucune information dans les documents, si ce n'est au début du bilan. Les ayants-cause ne figurent pas non plus alors qu'ils étaient intégrés dans le nombre de retraités. Où sont passés les enfants ? En 2018 ils étaient 75257.

L'action sociale, comme c'est indiqué dans l'introduction du rapport d'activité 2019, concerne les agent.e.s des ministères et leurs familles. Alors, donnez nous les annexes qui figurent habituellement dans le rapport d'activité afin que nous puissions travailler sur les effectifs réels.

Vous aurez compris que nous ne pourrons pas approuver ce bilan de l'année 2019

Par ailleurs, nous sommes étonnés pour ne pas dire plus qu'à ce CNAS vous ne nous présentiez pas le dispositif arrêté par ALPAF sur la mise en place de l'aide aux enfants étudiants.

Or ALPAF s'est bien mise en situation de le présenter à ce CNAS afin de le rendre opérationnel dès le 1er janvier 2021. Alors quelles en sont les raisons ? Encore des économies budgétaires avec un retard de mise en place ?

.Ensuite il semblerait qu'un nouveau prestataire ait été retenu pour les chèques-cadeaux sans que le cahier des charges du futur marché ait été présenté aux OS ni même qu'elles en aient été informées.

On en revient toujours à l'absence de dialogue social. Il est vrai que ça devient une habitude d'informer les représentants des personnels une fois que le marché est passé, le dernier exemple en date étant le marché des titres restaurant.

Nous tenons dans cette déclaration à évoquer la situation des délégations d'action sociale : nos organisations syndicales ont été alertées par de nombreuses et nombreux délégués sur ce qu'ils ont eu à vivre pendant les 2 mois de confinement et lors du post-confinement.

Les délégué.e.s se sont senti.e.s abandonné.e.s et n'ont reçu aucun soutien de la part de la sous-direction des politiques sociales : aucun accompagnement, de trop rares consignes parvenues trop tard ou la veille pour le lendemain, ni masques ni gel pour la reprise, ils, elles, se sont débrouillé.e.s seul.e.s avec la carte achat quand cela était possible et c'est souvent la DGFIP qui a du leur fournir ce matériel indispensable. Au 24 juin, les masques n'étaient toujours pas parvenus. Ils ont découvert le 13 mai qu'ils étaient en télétravail depuis le... 17 mars ! Or ils n'ont pas eu d'outils pour télétravailler, pas d'ordinateur, un téléphone nokia inutilisable.

Ils ont cependant réussi à maintenir le contact avec les agents et les retraités sans consigne de la hiérarchie, sans outil mais en utilisant leurs moyens personnels, ordinateur et smartphone.

Disons le, la gestion depuis le 17 mars des délégations d'action sociale et de l'action sociale elle-même par la sous-direction des politiques sociales est catastrophique. Ça laissera des traces. Vous avez désespéré les délégué.e.s qui se retrouvent en plein désarroi et qui éprouvent tous de la lassitude. Et ce n'est pas ce qui se profile dans un avenir proche qui est de nature à les rassurer.

Le rapport tronqué de Mme WALTERSKI les inquiète et nos organisations syndicales également.

Vous avez déjà anticipé sur une régionalisation de l'action sociale avec la mise en place des SRA qui ont remplacé les correspondants chorus, mais avec d'autres prérogatives et un pouvoir hiérarchique sur des délégués qui se sentent bafoués, écartés de tout, sans la moindre initiative.

Encore une fois, sans discussion avec nos fédérations !

Après les assistants de délégation que vous n'avez pas remplacés, c'est désormais le tour des délégués qui quittent leurs fonctions pour diverses raisons.

Vous ne faites pas d'appel à candidature et ordonnez à des délégués en place d'assurer la gestion de 2, voire 3 départements.

Bien évidemment ceci avec une dégradation du service rendu aux usagers et l'aggravation des conditions de travail de ces délégués.

Encore une fois, nous, organisations syndicales sommes tenus dans l'ignorance ! Ce sont les agent.e.s qui nous informent.

Que cherchez vous : détruire peu à peu le réseau des délégations ? Détruire les agent.e.s des délégations en détruisant leur outil de travail ?

C'est finalement la destruction de l'action sociale ministérielle que vous recherchez, en attaquant le réseau, en vous en prenant aux associations.

Priver EPAF de ses résidences, ne pas investir dans les travaux indispensables, réduire d'année en année sa subvention, c'est la condamner dans un avenir proche.

Réduire les subventions d'ALPAF, c'est empêcher ALPAF de faire des réservations de logements alors que le logement est une nécessité pour les agents (la DGFIP recrute et recrutera 3000 agents par an). Comment fait-on avec 130 réservations par an ?

Quant à **AGRAF, son avenir est compromis**, la tarification au plat ne serait-elle pas le moyen d'externaliser la prestation ?

En tant que représentant.e.s des personnels, nous serons vigilant.e.s sur vos intentions à l'égard des personnels des délégations et sur le devenir d'une action sociale construite au fil des ans, utile pour tous les agents du ministère et à laquelle nous sommes, avec les agent.e.s, particulièrement attaché.e.s.

Nous attendons donc vos réponses et observations sur le réseau et sur les associations.